

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON
FONDÉE EN 1822

DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
RÉUNIES

et de leurs GROUPES de ROANNE, VIENNE et VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Secrétaire général : M. le D^r BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe ; Trésorier : M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Retz

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	{ France et Colonies Françaises	15 francs
	{ Etranger	20 —

2.544 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon. 101-01

PARTIE ADMINISTRATIVE

ORDRES DU JOUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mardi 10 Septembre, à 20 h. 30

1^o Vote sur l'admission de :

M^{lle} Paget (France), M^{lle} Paget (Jeanne), chez M. Maurice Curny, architecte, 23, avenue Jean-Jaurès, Lyon, parrains MM. Revel et Nétien. — M. Jacques Bonnet, professeur à la Martinière, 22, rue Sibille-Bergeon, Lyon (4^e). *Botanique*, parrains MM. Fr. Perrier et Porcherel. — M. Dufour (Honoré), 139, rue Cuvier, Lyon, parrains MM. Guillemoz et Duroussay. — M. Pel (Marcien), 3, rue Godinot, Lyon, parrains MM. Villard et Landru. — M. Sivignon (Claude), 2, rue Vendôme, Lyon, parrains MM. Perras et Faury. — M. Blankenberg, (Fr. B. H.) Kanaal-Straat, 254, Ymiuden (Pays-Bas), parrains MM. Riel et Guillemoz. — M. Martin, censeur des études au Lycée de Roanne (Loire), parrains MM. Combet et Larue. — M. Duvernoy (D^r Marcel), Valentigney (Doubs), *Mycologie*, parrains MM. Bataille et Josserand. — M. Dupain (V.), « La Brisette », La Mothe-Saint-Héray (Deux-Sèvres), *Mycologie*, parrains MM. Massia et Josserand. — M. Ducos (Paul), 63, cours Mirabeau, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), *Mycologie*, parrains MM. le D^r Bonnamour et Josserand. — M. Hibon (Et.), 65, rue de la Victoire, Paris, (9^e), *Mycologie*, parrains MM. le D^r Bonnamour et Josserand. — M. Foiret (Henri), Viels-Maisons (Aisne), *Mycologie*, parrains MM. Duroussay

de TESTOUT, il ne peut venir à l'esprit que, rédigé comme il l'est, il doit apparaître inutile ou superflu, surtout qu'il encombre la nomenclature en présentant une série d'aberrations *sans intérêt*.

Ayant repris ma boîte des *Rosalia* Serv., pour contrôler, avec l'étude monographique récente de TESTOUT, si toutes les modifications de *R. alpina* L., figurant dans ma collection, étaient bien exactement nommées, j'ai remarqué un exemplaire, originaire de Syrie, ayant un dessin élytral particulier, et que je vais décrire sous l'appellation de *Testouti*¹ : *Rosalia alpina*, ab. nouvelle *Testouti*. *Elytris, in singulo, nigro 4 maculatis, antice et postice normale maculatis sed, ad medium, maculis duobus notatis : macula externa lata, interna minuta, ad suturam posita. Syria* (coll. Pic).

Cette aberration nouvelle doit prendre place près de *ab. anda* Cep. (Voir pl. II, figure 32, de TESTOUT) ; elle a, comme elle, 4 macules médianes transversales aux élytres, mais, alors que chez *anda* Cep. la macule externe, de chacun de ces organes, est plus petite que l'interne, c'est le contraire qui a lieu chez *Testouti mihi*, la macule externe étant grande, subtransversale et la macule interne réduite à un petit trait présutural.

« *Perileptus areolatus* » Creutz., var. *niger* Heyd., pris à Vichy
(Col. « Carabaeidae »)

Par M. JACQUET

Le genre *Perileptus* a été longtemps considéré comme appartenant à la tribu des *Bembidiini*. Il en diffère par la proportion du dernier article des palpes maxillaires. L'absence de la strie suturale contournée le distingue des *Trechini*. Le dernier segment abdominal recouvert par les élytres le sépare des *Aëpus* des rochers maritimes. Il constitue donc un chaînon faisant la liaison entre les *Bembidiini* d'une part et les *Trechini* d'autre part.

Il n'en existe qu'une seule espèce dans notre faune : le *Perileptus areolatus* qui est surtout méridionale. J'en possède des spécimens de Perpignan, du Pont du Gard (PUEL), de Lyon (GRILLAT), de Mollon (Ain) (D^r BONNAMOUR).

La variété *niger*, décrite en 1780, du Portugal, par HEYDEN, n'a pas été, à ma connaissance, signalée en France. Je l'ai prise en juillet 1933, à Vichy (Allier), au bord de l'Allier, au bas de la promenade, dans les chantiers du bord et avant le pont.

Dans la *Revue Scientifique du Bourbonnais et du Centre de la France* (nos 1-2, avril-juillet 1930, p. 8), M. DAUPHIN signale qu'il a pris cet insecte dans la vallée de la Sioule, sous les galets et signale que cette variété à élytres noires est contestée par de nombreux spécialistes. Cette capture, jointe à la mienne, confirme donc l'existence de la variété *niger* Heyd. dans notre faune, particulièrement dans l'Allier.

¹ Le nom choisi est un juste hommage rendu à l'auteur d'une monographie variétiste raisonnée qui mérite de faire école.